



National Géographic France
Monsieur François MAROT
13, rue Henri Barbusse
92230 Gennevilliers

A Paris,
Le 05 décembre 2012

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Vous avez publié avec le numéro de « National Geographic France » d'octobre 2012, un supplément intitulé « Israël l'éternelle découverte ». Il pourrait s'agir d'un publi-reportage de l'Office israélien du tourisme, mais rien ne l'indique aux yeux du lecteur contrairement à tous les usages. Si même cela était le cas, la déontologie demanderait de ne pas publier de publicité sans en vérifier au préalable le contenu.

Il est incontestable, au regard du droit international, que les territoires occupés par Israël en 1967, y compris Jérusalem Est, constituent ce qui a été reconnu le 29 novembre dernier comme l'Etat de Palestine par l'Assemblée générale de l'ONU et que le plateau du Golan est un territoire syrien occupé ainsi que le rappelle et le condamne la même Assemblée générale dans ses récentes décisions. Les présenter, tout ou partie, comme étant partie intégrante du territoire d'Israël, relève donc de la tromperie.

En ayant choisi de faire paraître sous son titre et comme un supplément ordinaire une telle publication, véritable concentré de propagande en faveur d'un « Grand Israël de la mer Méditerranée au Jourdain », où la Palestine est purement et simplement rayée de la carte, « National Geographic France » a gravement compromis sa crédibilité et sa neutralité.

Nous voulons croire que vous n'en ayez pas perçu toutes les conséquences.

Si tel est bien le cas, nous attendons de vous une mise au point formelle sans ambiguïté dans le prochain numéro. Nous vous proposons à cet effet, un texte court accompagné d'une carte de la région faisant clairement apparaître les frontières d'Israël, de la Palestine et du sud-ouest syrien (le Golan occupé), qui permette à vos lecteurs de disposer d'une vision des choses conforme au Droit qui s'impose à tous.

Dans l'attente de votre confirmation de ces dispositions, je vous prie de croire, Monsieur le Rédacteur en chef, en l'expression de toute notre considération.

Jean Claude Lefort

Président de l'Association
France Palestine Solidarité

Copie à Martin Trautmann

PJ : encart avec carte

« National Geographic France » a publié en tiré à part de son numéro d'octobre un publi-reportage de l'Office du tourisme israélien. Il comporte une carte et des informations laissant penser qu'Israël s'étend de la Mer Méditerranée au Jourdain et comprend le plateau du Golan.

A la demande de l'Association France Palestine Solidarité, nous publions la carte politique de l'ensemble Israël/Palestine faisant apparaître les « frontières de 1967 », les seules reconnues par la communauté internationale depuis la résolution 242 du Conseil de sécurité, ainsi que solennellement confirmé par la résolution de l'Assemblée Générale de l'ONU du 29 novembre 2012 accueillant l'Etat de Palestine. Le plateau du Golan quant à lui est reconnu comme territoire syrien occupé par les résolutions constantes l'ONU et rappelées ce même jour.



E G Y P T E

I S R A E L

J O R D A N I E

B A N D E
D E G A Z A

C I S J O R D A N I E

S Y R I E

P L A T E A U D U G O L A N

L I B A N